



Déclaration liminaire - CTSD du 03 février 2021

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Madame la Secrétaire générale,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous nous retrouvons ce jour pour la répartition des moyens dans notre département à la rentrée 2021.

En préambule, nous regrettons le retour à un CTSD unique premier et second degré, les points examinés en fin de journée le seront sans doute avec un regard moins attentif. Le format de 2 CTSD distincts il y a un an permettait une meilleure qualité de travail.

Dans ce moment de crise, d'incertitude et de tension, les personnels ont besoin de soutien, de moyens et de perspectives. Actuellement, l'épidémie de Covid 19 et de ses variants fait peser des incertitudes sur les modalités d'enseignements dans les semaines et mois à venir. Ce contexte anxiogène semble pourtant échapper au ministère dans la préparation de la rentrée prochaine !

Dans les collèges, d'abord : les principales mesures budgétaires actées au plan national et déclinées au plan académique vont dégrader les conditions d'enseignement. L'UNSA Éducation dénonçait déjà ces choix l'an passé. Les moyens prévus ne feront qu'accentuer la mise sous tension des établissements. Nous constatons que nous ne sommes pas les seuls à nous inquiéter, le Conseil Départemental demandant le gel des mesures pour la rentrée 2021 par un communiqué de presse en date du 2 février. Comment comprendre que 54 élèves de plus s'accompagnent d'une perte de 267 heures ? La suppression de postes et leur compensation par de nombreuses HSA est un choix qui complexifie l'organisation des établissements, fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques et ajoute de la pression pour des personnels surchargés et à la limite de la rupture. Une telle approche nie la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se seront encore accrus après plus d'une année de scolarité impactée par la pandémie de Covid 19. Cette approche refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin. Elle ne permet pas d'attribuer à l'École inclusive les outils de sa réussite, notamment en donnant aux établissements les moyens d'être complètement des lieux de vie et d'éducation globale en renforçant les équipes de vie scolaire.

Avec les moyens alloués pour la rentrée 2021, l'organisation des établissements ne relèvera plus du défi mais des renoncements à l'essentiel. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Dans le 1^{er} degré, la création de 13 emplois peut sembler positive, alors que les effectifs sont à la baisse. Nous actons la volonté de préserver les classes dans certaines zones rurales et l'abondement des postes de brigade que la difficulté récurrente cette année des remplacements rend particulièrement nécessaire. Nous serons attentifs à la prise en compte particulière des écoles possédant un dispositif ULIS. Pour que tous les élèves trouvent leur juste place à l'Ecole de la République, les effectifs des écoles avec ULIS doivent permettre d'inclure ces élèves en leur portant toute l'attention dont ils ont besoin.

Des points noirs vont cependant subsister. Nous attirons l'attention sur les limitations d'effectifs : à l'UNSA Education, nous nous réjouissons que le gouvernement reconnaisse enfin que le taux d'encadrement fait bien partie des leviers permettant de bonnes conditions d'apprentissages pour nos élèves et donc des conditions de travail pour nos collègues. Le souhait affiché par le ministère est de plafonner à 24 élèves les GS, CP et CE1 hors REP. Notre carte scolaire respectera-t elle cette limitation en maternelle pour les élèves de Grande Section, sans conduire pour autant à des classes de Petite ou Moyenne Section surchargées, inhumaines pour des enfants de cet âge ? C'est alors un changement de regard sur les effectifs des écoles maternelles et primaires qui se dessinerait, un changement de pratique dans la gestion des postes correspondants que nous approuverions sans restriction.

Par ailleurs, les écoles connaissent des besoins importants, même s'ils sont moins visibles immédiatement que les classes : présence de psychologues scolaires en nombre suffisant, ce qui n'est pas le cas actuellement ; présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, et nous rappelons ici l'importance des postes de RASED dont le maillage a été mis à mal au fil des années; aide à la direction d'école, les mesures nationales de décembre ne constituant pas une avancée suffisante pour permettre aux directeurs un travail serein. Nous demandons que les moyens mis en œuvre dans notre département permettent :

- d'une part la mise en place des décharges prévues pour les écoles de 1 à 3 classes, alors que cette obligation réglementaire a trop souvent été passée par pertes et profits ces dernières années.
- d'autre part une augmentation possible des régimes de décharges. Des temps ponctuels de décharge supplémentaires doivent pouvoir être accordés sur demande en fonction des besoins des directeurs, ce quelle que soit la taille de l'école. C'est le sens des engagements

pris par le ministre, l'Unsa-Education sera vigilante à ce que ce soit bien le cas. Nous demandons également la prise en compte de la situation particulière des RPI multi-sites à direction unique, lorsque ceci aboutit paradoxalement à une diminution du temps de décharge imparti à la structure : c'est en particulier le cas des RPI à 3 classes.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Force est de constater que les professionnels de santé notamment ne veulent plus venir travailler à l'Éducation nationale. Un état critique a été atteint, à tel point que seule une véritable revalorisation de leurs métiers et de leurs conditions de travail pourrait inverser la tendance. On ne semble pourtant pas s'orienter dans cette direction, la seule proposition du ministère étant de se laver les mains du problème ! Le projet de loi de décentralisation, différenciation et déconcentration et à présent décomplexification dite loi 4D prévoit le transfert de la « médecine scolaire » aux départements !

Aux côtés des équipes, l'UNSA-Éducation et le SE-Unsa revendiquent une offre éducative durable sur l'ensemble du territoire et pour tous les élèves.

M. l'inspecteur d'académie, nous vous remercions de votre attention.